

TOUCHE PAS À MON LOYER



Un calculateur pour locataires et bailleurs

Des acteurs associatifs et syndicaux lancent une plateforme de calcul de l'indexation des loyers. Objectifs : informer les locataires de leurs droits et dénoncer les hausses de loyer en Wallonie et à Bruxelles.

À l'initiative du Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH), le Rwadé et une dizaine d'associations et de syndicats lancent le calculateur « Touche pas à mon loyer ». Il permet de vérifier facilement si l'indexation du loyer demandé par le bailleur est conforme à la loi. Le but ? Informer sur les droits en tant que locataire, éviter de payer des loyers trop chers et proposer un plaidoyer associatif pour un encadrement des loyers.

« On est partis du constat que c'est extrêmement compliqué pour les locataires de s'y retrouver, d'anticiper les hausses des loyers dues à l'indexation. Il est compliqué aussi de trouver les bonnes informations. Cet outil est nécessaire pour soutenir et outiller les locataires, faire le relais entre eux et le secteur associatif, mais aussi pour politiser la question de l'indexation des loyers », annonce Arnaud Bilande, coordinateur du RWDH.

Avec la création de ce site, le RWDH et ses soutiens souhaitent informer mais aussi alerter sur la situation des locataires. La crise du logement décent et abordable est un problème sociétal majeur qui doit être traité comme tel en aboutissant à une déclaration de politique régionale à la hauteur des besoins.

www.toucheapasamonloyer.be

